



VOTRE DÉPARTEMENT

POLEMIQUE

L'affaire de l'éboueur licencié pour une photo de sieste fait scandale

Le sort d'Adama Cissé, dont le cas était examiné hier par les prud'hommes, a déchaîné la colère des réseaux sociaux envers son employeur et l'autrice du cliché.

GAGNY

PAR NATHALIE REVENU

« **LE GROUPE** Derichebourg a toujours attaché une attention toute particulière à l'exemplarité de ses salariés. Par notre décision, nous souhaitons protéger l'ensemble de nos collaborateurs impliqués au quotidien à rendre une qualité de service irréprochable auprès de nos clients. »

Le groupe Derichebourg a réagi hier au tombereau d'insultes qu'il a subi sur les réseaux sociaux par un communiqué où il justifie le licenciement d'Adama Cissé, originaire de Gagny. Sa faute ? Avoir fait une sieste dans la rue, chaussures enlevées, sur son temps de pause. Et au passage, d'avoir dépassé celui-ci, ce qu'il conteste. L'affaire était examinée par les prud'hommes de Créteil, hier (*tire ci-contre*). C'est dans le Val-de-Marne que l'entreprise et la filiale qui employait Adama Cissé sont installées.

Cécile Duflot, photographiée en pleine sieste à l'Assemblée, compatit

L'agent de propreté avait été photographié, assoupi, en septembre 2018 par une riveraine, à Paris. Postée sur Twitter, l'image avait gazouillé timidement (seulement une centaine de partages) à l'époque. Mais l'écho était parvenu jusqu'à l'employeur d'Adama Cissé via la Ville de Paris et avait entraîné son licenciement pour faute grave. Un an et demi après, Adama Cissé attaque son ancienne société aux

prud'hommes et l'affaire explose sur les réseaux sociaux : le nom d'Adama Cissé avait généré, au moment où nous écrivons ces lignes, 45 600 tweets.

Parmi ses soutiens, Cécile Duflot, qui compatit : elle aussi a été victime d'une photo volée sur les bancs de l'Assemblée nationale pendant les débats fleuve de la loi sur la transition énergétique : « @Derichebourg et @Paris s'honoreraient de réparer ce qui ressemble à une injustice », écrit-elle.

L'ex-employeur déplore l'ampleur du buzz

Madjid Messaoudene, élu de Saint-Denis, lance, lui, l'idée « d'un rassemblement jeudi [demain] devant le siège de Derichebourg pour demander la réintégration d'Adama Cissé ». L'entreprise se serait bien passée de cette publicité. La direction indique « déplorer l'ampleur du traitement de cette situation exceptionnelle, plus d'un an après la survenance de l'événement ».

La photographe d'un après-midi en prend elle aussi pour son grade : 18 500 tweets sur « Catherine », l'autrice du cliché. Cette « Parisienne qui a des choses à dire » comme elle se définit sur le réseau a été agonie d'injures. Elle n'a pas donné suite à notre demande d'entretien, lundi.

Interrogé sur BFM Paris hier, Paul Simondon, adjoint à la maire de Paris chargé de la propreté, a proposé qu'Adama Cissé passe le concours lui permettant de devenir agent de la propreté de la ville.

« **POUR NOUS**, cette photo, une photo volée, n'est pas acceptable comme justification d'un licenciement pour faute grave ». Telle a été, en substance, la ligne de défense de Joachim Scavello, l'avocat d'Adama Cissé, hier devant les prud'hommes de Créteil.

A l'audience, l'ancien agent de propreté de 37 ans s'est dit choqué par la diffusion du cliché à son insu. Son avocat a également invoqué le « droit à l'image » et conteste surtout que cette photo soit une « preuve acceptable ». « Aujourd'hui, on a des juges à chaque coin de rue avec leur smartphone, prêts à juger n'importe qui », a-t-il lâché. Outre des compensations financières, il a réclamé l'annulation du licenciement.

La société Polysotys, filiale de Derichebourg, a assuré qu'Adama Cissé n'avait pas été licencié pour « faire un exemple » ou pour répondre au tweet. Elle a communiqué deux nouvelles pièces mettant en cause M. Cissé : un avertissement pour non-respect des règles de sécurité et une notification d'absence injustifiée.

La décision a été mise en délibéré au 19 juin.

AVEC AFP

ÉCLAIRAGE

« Des juges à chaque coin de rue avec leur smartphone »



Paris, septembre 2018.
Photographié par une riveraine alors qu'il était assoupi, cet employé de Derichebourg a été licencié.